

Communiqué de presse

Myriam Pesic est élue présidente du Fongecif Île-de-France et Patrick Frange est élu vice-président

Paris, le 29 mai 2017 – Myriam Pesic (CFTC) a été élue présidente du Fongecif Île-de-France et Patrick Frange (Medef) a été élu vice-président, le 24 mai dernier.

Myriam Pesic est la nouvelle présidente du Fongecif Île-de-France. Elle occupait jusqu'au 24 mai, le poste de vice-présidente. Elle a commencé son parcours professionnel en 1983, à Air Inter en tant qu'agent d'escale, puis est devenue hôtesse de l'air en 1986 à Air Inter puis Air France. Ses activités à la CFTC commencent dès 1999 où elle est élue déléguée du personnel. En 2008, elle devient coordinatrice Formation professionnelle continue pour l'URIF (Union Régionale Île-de-France) CFTC. Myriam Pesic connaît bien le Fongecif Île-de-France car elle a occupé son premier mandat en tant que commissaire en 2006, puis présidente de commission et intègre en 2009 le Conseil d'administration ainsi que le Bureau. Elle est actuellement membre du COPAREF Île-de-France (Comité Paritaire Interprofessionnel Régional pour l'Emploi et la Formation) et membre du CREFOP Île-de-France.

Patrick Frange devient vice-président du Fongecif Île-de-France après avoir assuré la fonction de président entre 2015 et 2017. Patrick Frange est aussi co-président COPAREF Île-de-France (Comité paritaire interprofessionnel régional pour l'emploi et la formation). Il est également président d'audience au Conseil des prud'hommes de Paris et administrateur de la CAF de Paris, vice-président du CREFOP Île-de-France et président de la commission emploi-formation du Medef Île-de-France. Il avait présidé le Fongecif Île-de-France entre 2011 et 2013.



À propos du Fongecif Île-de-France

Le Fongecif Île-de-France est l'un des cinq opérateurs habilités à délivrer le conseil en évolution professionnelle. Le Fongecif Île-de-France accueille, conseille et accompagne les salariés d'Île-de-France dans leur projet d'évolution professionnelle. Organisme paritaire interprofessionnel, le Fongecif Île-de-France finance les projets individuels des salariés dans le cadre d'un congé individuel de formation, d'un bilan de compétences, d'une formation hors temps de travail ou d'une validation des acquis de l'expérience.

En 2016, le Fongecif Île-de-France a engagé 244 millions d'euros pour la formation des salariés franciliens. Il a accompagné plus de 300 000 personnes, délivrés plus de 55 000 CEP et financés plus de 15 000 projets professionnels.

La présidente du Fongecif Île-de-France est Myrian Pesic, le vice-présidente Patrick Frange, et le directeur général Laurent Nahon.

Pour en savoir plus : www.fongecif-idf.fr

Contact presse

Sandrine GUÉDON – Tél. : 01 44 10 59 73 – Courriel : s.guedon@fongecif-idf.fr